

Réf: Dossier 287995

Avis de constitution

SOCIETE « NORDI-TRANSIT »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX 7E
TRANCHE, Lot 280, Ilot 3472

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05 Février 2024 reçus par Me A. Guillaume BOA, NOTAIRE, et enregistrés au Plateau le 09 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NORDI-TRANSIT »

Objet : Transit ; Import-export ; Transport logistique.

La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX 7E
TRANCHE, Lot 280, Ilot 3472

Dirigeant(s) M RICHARDEAU DANIEL CHERIF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00763 du 23/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10310/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

